

INVITATION PRESSE

Opération « un livre pour les vacances » et remise des prix du concours « Non au harcèlement » : La rectrice en déplacement à Varzy mardi 8 juin

Jeudi 03 juin 2021

Ecole et cité scolaire Mont Chatelet de Varzy, Nièvre
mardi 8 juin à 11h

Dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances » et du prix « Non au harcèlement » Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'académie de Dijon, se rendra à Varzy (Nièvre) aux côtés de Pascale Niquet-Petipas, DASEN de la Nièvre, mardi 8 juin à 11h. Cette visite sera l'occasion de remettre aux élèves de CM2 les Fables de la Fontaine illustrées par Rebecca Dautremer, puis de décerner le prix coup de cœur académique du concours « Non au harcèlement » aux élèves du collège Mont-Chatelet.

11h – Remise des Fables de la Fontaine par Nathalie Albert-Moretti et Pascale Niquet-Petipas aux élèves de CM2 du RPI de Varzy dans le cadre de l'opération « un livre pour les vacances ».

En cette année qui célèbre les 400 ans de La Fontaine, les Fables ont été illustrées par Rebecca DAUTREMER qui prend ainsi le relais de Joann SFAR, Olivier VOUTCH et Emmanuel GUIBERT, qui avaient illustré les trois éditions précédentes. L'objectif de cette opération est d'encourager la lecture personnelle et de permettre à tous les écoliers de CM2 de recevoir un recueil des fables de La Fontaine pour les accompagner durant les vacances d'été. Adaptée à l'âge et aux capacités de lecture des enfants, ce recueil leur donne accès à une œuvre majeure du patrimoine littéraire. Dès la rentrée, les professeurs de collège pourront exploiter cette lecture estivale en s'appuyant sur les ressources mises à leur disposition.

Pour en savoir plus : <https://eduscol.education.fr/1341/un-livre-pour-les-vacances>

13h50 - Remise du prix coup de cœur académique "Non au harcèlement" : un prix académique pour la lutte contre le harcèlement à l'école

Le concours « non au harcèlement » donne la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extra-scolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement et le cyberharcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo. Il offre aux élèves et aux équipes pédagogiques et éducatives l'opportunité de débattre en classe de ces problématiques, afin de mieux cerner les enjeux, et ainsi, de prévenir plus efficacement les risques liés à ces violences.

Pour en savoir plus sur le concours : <https://www.education.gouv.fr/prix-non-au-harcelement-12137>

CONTACT PRESSE

Service communication / cabinet de la rectrice
DELPHINE MAUERHAN
T 03 80 44 84 15 / 06 46 84 04 79
delphine.mauerhan@ac-dijon.fr